

COMMUNE D'UNIEUX
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 14 OCTOBRE 2024

Le lundi quatorze octobre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du quatre octobre deux mille vingt-quatre, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : MM et Mmes Christophe FAVERJON, Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Corinne CABUT, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Véronique ROMEYER, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Agnès PESTRE, Juliette HAUW, Pascal PEYRAT, Jean-Yves CHAUSSIN, Karine RICORT, Laurent LAFRÉCHOUX, Nicolas DUTARTRE, Nathalie DUVAL, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON, Véronique RESSEGUIER, Frédéric BATTIE.

Pouvoirs déposés : M. Fabrice MIALON à M. Christophe FAVERJON, M. Manuel DE SA à M. Gaston CONSTANT, M. Philippe BEAUNE à M. Pascal PEYRAT, Mme Nathalie RAFFIN à M. Daniel RATHIER, M. Stéphane CESARATTO à Mme Gisèle ARSAC, Mme Morgane RICHARD à Mme Véronique Romeyer, Mme Clémentine PAGNIER à Mme Djida OUCHAOUA, M. Rémi FAVIER à M. Bernard CHAPELON.

Nombre de conseillers : 29 - Nombre de présents : 21- Nombre de votants : 29
Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC

DÉLIBÉRATION N°2024-10-06

OBJET : CESSION DU VÉHICULE DU SERVICE DE L'EAU À LA RÉGIE ONDAINE EAU DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLÉ (SEM)

VU le Code Général des collectivités Territoriales,

Vu que dans le cadre de la remontée des agents du service de l'eau au 1er juin 2024 à SEM, il était convenu de transférer du matériel spécifique (compteurs, canalisations ...) ainsi que le véhicule spécifiquement équipé.

Considérant qu'initialement, le véhicule JUMPER immatriculé GF-437-XP devait être cédé à titre gratuit, le service juridique de SEM a demandé que la cession soit à titre onéreux pour un montant de 18 000 € valeur à date du véhicule équipé.

LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à exécuter la cession du véhicule JUMPER immatriculé GF-437-XP à Saint-Etienne Métropole pour un montant de 18 000 €.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint ayant délégation et à signer les documents y afférents.

Extrait conforme au registre des délibérations.
Fait à UNIEUX, le 14 octobre 2024.

La secrétaire de séance,

Gisèle ARSAC



Le Maire,

Christophe FAVERJON

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la Directrice Générale des Services
Marianne PERROT

